

Une analyse de l'état des finances publiques du canton de Genève

Juin 2025

Étude mandatée par

Fondation pour l'attractivité du canton de Genève (FLAG)

Auteur de l'étude

Mathieu Grobéty

Économiste / Directeur exécutif de l'Institut CREA

mathieu.grobety@unil.ch

Droits d'auteur

L'ensemble des contenus de cette étude, notamment les textes et graphiques, est protégé par le droit d'auteur. Le détenteur du droit d'auteur est l'Institut CREA d'économie appliquée de la Faculté des HEC (UNIL). L'étude peut être citée en indiquant les sources (« Source : Institut CREA d'économie appliquée »).

Copyright © 2025 Institut CREA

Tous droits réservés

Table des matières

Principaux résultats	4
Introduction	5
1. Comment l'endettement du canton de Genève s'est-il construit ?	6
2. Les recettes fiscales du canton de Genève sont-elles insuffisantes ?	12
3. Le canton de Genève peut-il être considéré comme trop dépensier ?	14
Conclusion	20
Annexe	21

Principaux résultats

- Entre 2020 et 2022, le canton de Genève a réduit significativement sa dette brute, la faisant passer de 45,4% à 36,5% de son PIB. Malgré cette baisse, son niveau d'endettement reste très élevé en comparaison intercantonale. En moyenne, les cantons suisses ont un ratio de dette sur PIB de 15,9 %. Le canton doit ainsi assumer des charges d'intérêt bien plus conséquentes.
- Le fort endettement du canton de Genève s'est construit autour de déficits publics survenus durant les périodes 2001-2006 et 2010-2014. Notre analyse montre que ces épisodes ne coïncident pas avec une conjoncture particulièrement morose dans le canton. La preuve en est que les recettes fiscales ont progressé d'environ 15 %. Les dépenses excessives sont donc la principale cause de ces déficits et de l'accumulation de la dette à Genève. Il convient de noter que l'augmentation de la dette en 2020 est un épisode à part qui peut être attribué à la recapitalisation de 5,5 milliards de la Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG).
- Notre étude met en évidence trois résultats supplémentaires. Premièrement, le canton de Genève dispose structurellement d'une forte capacité à lever l'impôt par rapport à la taille de son économie. Deuxièmement, en comparaison intercantonale, il consacre beaucoup de moyens financiers à des domaines comme la formation, la sécurité sociale et la santé, ce qui s'explique en partie par le fait que les fonctionnaires genevois sont plus nombreux et bénéficient de meilleures conditions salariales. Troisièmement, malgré des comptes globalement déficitaires à Genève depuis 2000, les dépenses publiques ont connu une croissance supérieure à celle des autres cantons sous analyse, notamment en ce qui concerne les dépenses de personnel. Le secteur public genevois ne souffre donc pas d'un manque de ressources financières, mais d'un manque d'encadrement de ses dépenses.

Introduction

En règle générale, les responsables politiques ont tendance à mener des politiques budgétaires financées par la dette plutôt que par l'augmentation des impôts. Dans les années 1990, la Confédération a connu un accroissement particulièrement marqué de sa dette brute, qui est passée de 10,4% du PIB suisse en 1990 à 22,9% dix ans plus tard. En 2001, la population suisse a décidé de limiter les déficits publics à l'échelle fédérale en approuvant l'introduction d'un frein à l'endettement à une très large majorité (84,7%).

Le canton de Genève s'est lui aussi doté de mesures visant à encadrer la marge de manœuvre budgétaire du gouvernement, notamment en cas de déficits dans les comptes du budget de l'État. Ces mesures, appelées « freins aux dépenses », limitent la hausse des charges non-contraintes et des nouvelles embauches dans la fonction publique. Alors que le canton de Genève présente à la fois un niveau d'endettement et une charge fiscale très élevés, la question qui se pose est la suivante : ces mesures limitant les dépenses publiques sont-elles nécessaires ?

Cette étude réalisée par l'Institut CREA d'économie appliquée de la Faculté des HEC (UNIL) répond à cette question en analysant l'état des finances publiques genevoises à l'aide d'un grand nombre d'indicateurs. Étant donné que la compétitivité d'une économie dépend de la santé de ses finances publiques, nous les avons calculés pour le canton de Genève, ainsi que pour ses concurrents directs à l'échelle nationale. Nous nous sommes concentrés sur quatre cantons de référence. Trois sont situés en Suisse alémanique (Bâle-Ville, Zoug et Zurich) et un en Suisse romande (Vaud).

Dans notre précédente analyse remontant à 2023, un chapitre intitulé « Le canton de Genève doit-il assainir ses finances publiques ? » était consacré à l'analyse des finances publiques genevoises. Les données utilisées pour la construction de nos indicateurs s'arrêtaient en 2020. Aujourd'hui, nous disposons d'informations plus récentes qui vont jusqu'en 2022. Nous allons donc d'actualiser les résultats de notre précédente étude menée en 2023 et mettre en évidence les progrès réalisés par le canton de Genève (ou au contraire l'absence de progrès).

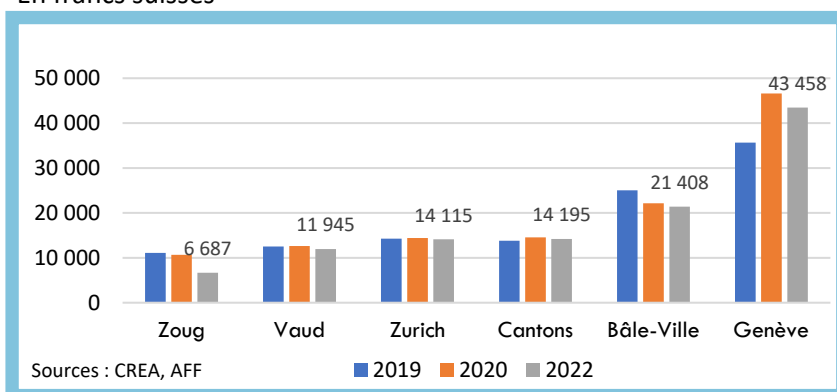
1. Comment l'endettement du canton de Genève s'est-il construit ?

Bien que le niveau d'endettement ait été réduit par le canton de Genève entre 2020 et 2022, il reste très élevé en comparaison intercantonale

En 2022, la dette publique brute par habitant dans le canton de Genève s'élève à près de 43'500 francs (Graphique 1.1). Elle est ainsi la plus élevée au

niveau cantonal, un peu plus de 2 fois plus que celle de Bâle et 3,6 plus que celle du canton de Vaud.

Graphique 1.1. Dette publique brute par habitant
En francs suisses

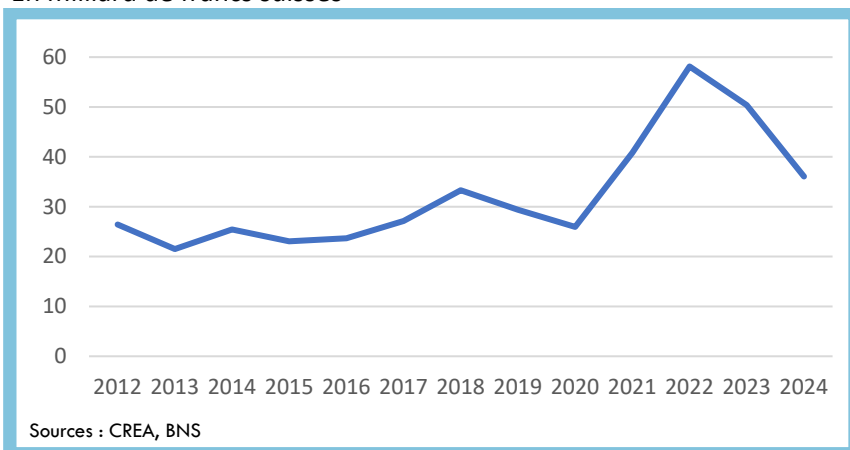


Remarque : La dette publique brute correspond à la dette du canton et de ses communes qui comprend grosso modo les engagements courants (poste 200 du bilan) et les engagements financiers à court terme (poste 201) et à long terme (poste 206). La dette brute des « Cantons » correspond à la somme de l'ensemble des dettes cantonales et communales. Les données proviennent du modèle SF (statistique financière) de l'Administration fédérale des finances (AFF) utilisé afin de garantir la comparabilité des finances des unités d'administration publique au niveau national.

Comme le montre le graphique 1.1, elle a fortement augmenté en 2020 (de près de 11'000 francs), puis s'est contractée depuis (d'environ 3'200 francs). La recapitalisation de 5,5 milliards de la Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CEPG) a ainsi été le catalyseur de l'accroissement de la dette dans le canton de Genève en 2020. La réduction de la dette entre 2020 et 2022 a été possible en raison de revenus fiscaux hors norme, et ce grâce à la

croissance sans précédent des secteurs phares de l'économie genevoise, notamment celle du secteur du négoce de matières premières. Le graphique 1.2 montre que les recettes nettes du négoce en Suisse ont explosé durant la crise énergétique de 2021 et 2022, atteignant près de 60 milliards à son pic, avant de retomber à des niveaux proches de ceux atteints avant la crise. Le choc fiscal positif était donc temporaire.

Graphique 1.2. Recettes nettes du négoce de matières premières
En milliard de francs suisses

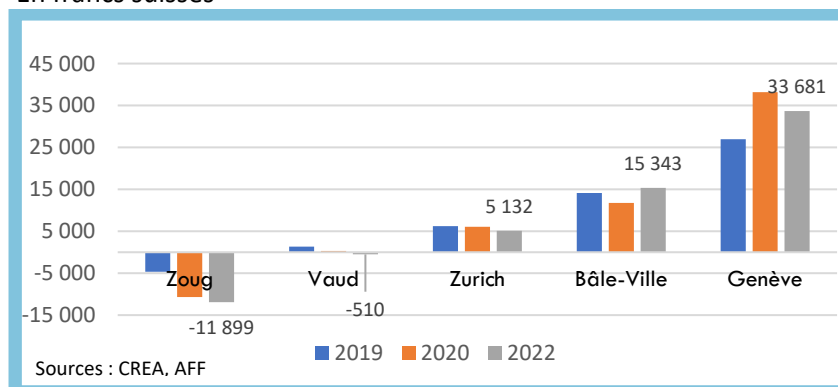


Remarque : L'estimation des recettes nettes du négoce de matières premières correspond à la différence entre les recettes et les dépenses issues du commerce de transit de produits énergétiques, agricoles et sylvicoles d'entreprises helvétiques.

Après déduction du patrimoine financier pouvant être utilisé afin d'amortir la dette, la dette publique nette par habitant du canton s'établit à 33'681 francs en 2022 et se trouve à un niveau bien supérieur à celui des cantons de référence (Graphique 1.3). On constate des variations identiques entre 2019 et 2022 pour la dette brute.

En 2022, la dette nette par Genevois a fléchi de 4'500 francs, soit 1'200 francs de plus que pour la dette brute. Cela signifie que le canton de Genève et ses communes ont affecté une partie de excédents budgétaires à l'achat d'actifs financiers de court terme.

Graphique 1.3. Dette publique nette par habitant
En francs suisses



Remarque : La dette nette correspond à la dette brute du modèle SF de l'AFF après déduction du patrimoine financier pouvant être utilisé pour amortir la dette brute en cas de besoin. Ce dernier se compose des liquidités et placements à court terme (poste 101 du bilan), des créances (poste 102), des placements financiers à court terme (poste 103) ainsi que des comptes de régularisation actifs (poste 104).

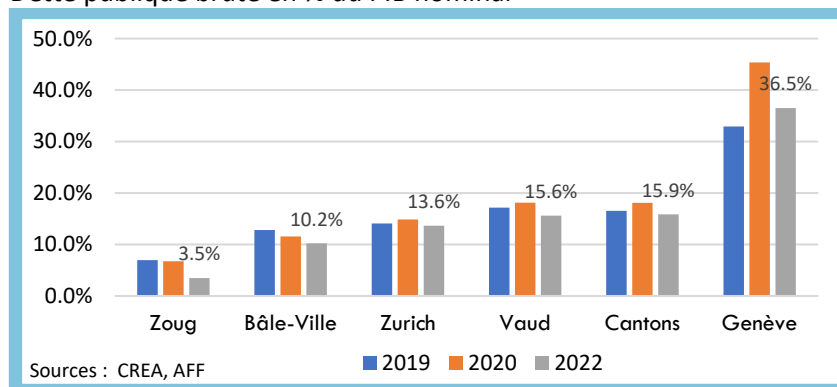
Rapportée au PIB nominal, la dette brute genevoise s'élève à 36,5% en 2022, et est 2,3 fois plus élevée que la moyenne de l'ensemble des cantons suisses (Graphique 1.4). Malgré l'importante réduction de la dette depuis 2020, le taux d'endettement

genevois reste plus élevé qu'avant la recapitalisation de 5,5 milliards de la CPEG. En 2024, dans son communiqué de presse, l'agence Standard & Poor's a souligné les risques financiers associés à la CPEG qui continuent d'afficher un faible taux de

couverture (74,1% en 2023). Elle a néanmoins relevé la notation financière du canton de Genève en 2023 (de AA- à AA) et en 2024 (de AA à AA+).

Graphique 1.4. Taux d'endettement

Dettes publiques brutes en % du PIB nominal



Remarque : La dette publique brute correspond à la dette du canton et de ses communes selon le modèle SF de l'AFF. La dette brute des « Cantons » correspond à la somme de l'ensemble des dettes cantonales.

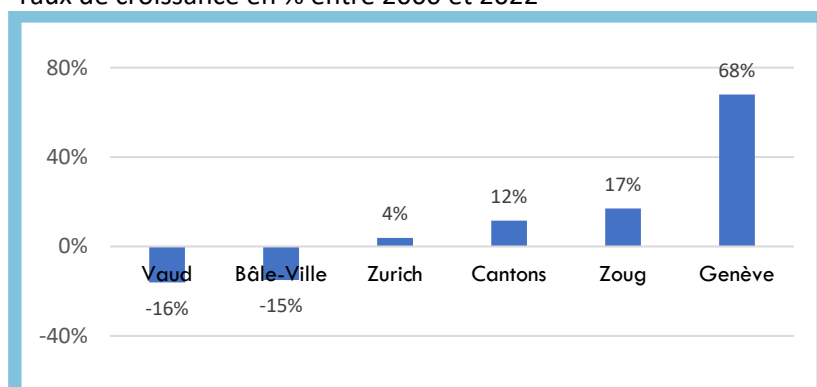
Le fort endettement du canton de Genève s'est construit autour de déficits publics encourus sur trois périodes distinctes

Le graphique 1.5 montre que depuis le début du nouveau millénaire, la dette publique brute dans le canton de Genève a connu une hausse beaucoup plus forte (+68%) que celle observée pour l'ensemble des cantons suisses (+12%). Parmi les cantons sous analyse, Bâle-Ville et le canton de Vaud ont réduit leur niveau d'endettement, alors

que Zoug a connu une hausse légèrement plus importante (+17%) que la moyenne suisse. Cependant, la situation financière de Zoug est radicalement différente de celle de Genève car selon nos estimations, sa dette nette se trouve nettement en territoire négatif (Graphique 1.3).

Graphique 1.5. Hausse de la dette publique brute depuis 2000

Taux de croissance en % entre 2000 et 2022



Remarque : Ce graphique représente le taux de croissance de la dette publique brute du canton et de ses communes calculée selon le modèle SF de l'AFF sur la période 2000-2022.

On peut distinguer trois épisodes durant lesquels la dette publique genevoise a progressé (Graphique 1.6). Le premier épisode couvre la période 2001-2006 et met en évidence une augmentation

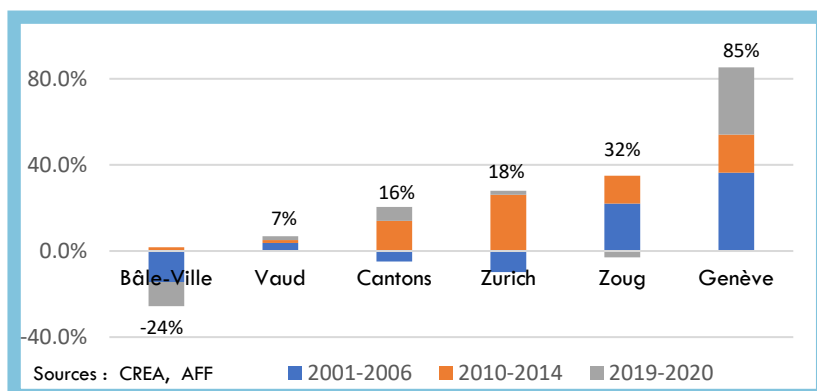
particulièrement marquée de l'endettement de 36,4%. Durant le second épisode qui se déroule de 2010 à 2014, la croissance de la dette brute a affiché 17,7%. Le dernier épisode concerne l'année 2020

durant laquelle l'endettement s'est accru de 31,3%, non pas en raison de la crise sanitaire, mais en raison de la recapitalisation de la CPEG. Alors que les cantons ont vu leur dette brute croître en

moyenne de 15,6% sur ces trois périodes, la hausse cumulée à Genève atteint 85,3%, soit près de six fois plus.

Graphique 1.6. Hausse de la dette publique brute sur les périodes 2001-2006, 2010-2014 et 2019-2020

Taux de croissance en %



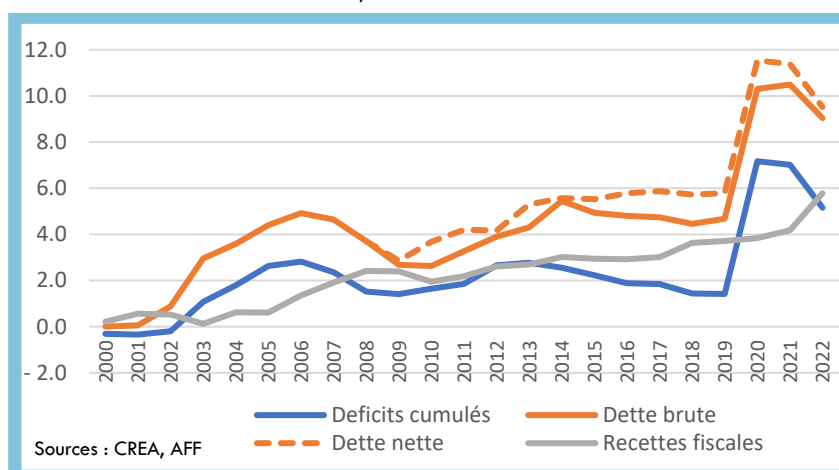
Remarque : Ce graphique représente le taux de croissance de la dette publique brute du canton et de ses communes calculée selon le modèle SF de l'AFF sur les périodes 2001-2006, 2010-2014 et 2019-2020.

L'évolution de la dette publique dans le canton de Genève suit celle de ses déficits publics, comme l'illustre le graphique 1.7. On constate une accumulation des comptes déficitaires sur les périodes 2001-2006, 2010-2014 et 2019-2020,

périodes qui coïncident avec une hausse de l'endettement. À l'inverse, à partir de 2014, et ce jusqu'en 2019, déficit et dette publics ont reculé, tout comme en 2022.

Graphique 1.7. Déficits publics cumulés et évolution de la dette publique dans le canton de Genève

En milliards de francs suisses, 1999 = 0



Remarque : Ce graphique part de l'hypothèse que les dettes brute et nette du canton de Genève et de ses communes étaient nulles à l'année initiale, soit en 1999. Le déficit public cumulé du canton et de ses communes correspond à la somme des déficits depuis l'année 2000, lesquels équivalent à la différence entre les dépenses totales (postes 3 et 5) et les recettes totales (postes 4 et 6) du compte de financement calculées selon le modèle SF de l'AFF.

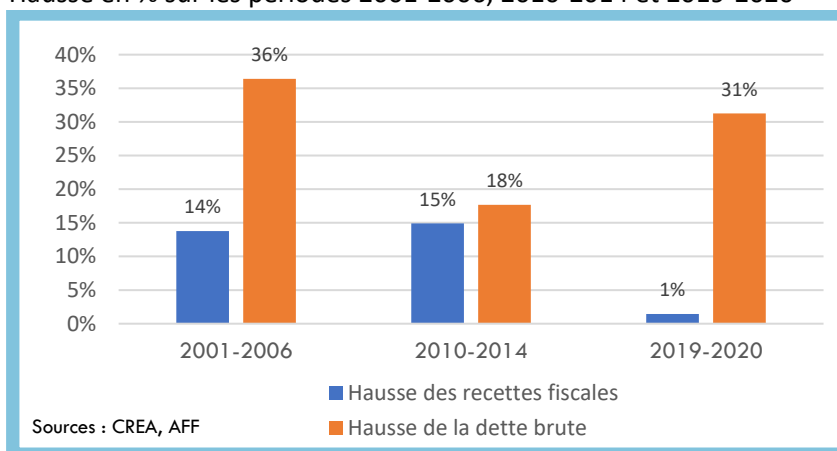
Durant ces épisodes de déficit public, le canton de Genève a réussi à accroître ses recettes fiscales, ce qui met en évidence un problème de dépenses excessives

Le graphique 1.8 montre que les recettes fiscales ont augmenté durant les épisodes durant lesquels Genève a enregistré des déficits et une hausse de leur dette brute. Sur les périodes 2001-2006 et 2010-2014, les revenus du canton et de ses

communes ont progressé d'environ 15%. On observe même une hausse des recettes fiscales genevoises durant la pandémie de Covid-19 en 2020.

Graphique 1.8. Hausse des recettes fiscales et de la dette brute dans le canton de Genève

Hausse en % sur les périodes 2001-2006, 2010-2014 et 2019-2020

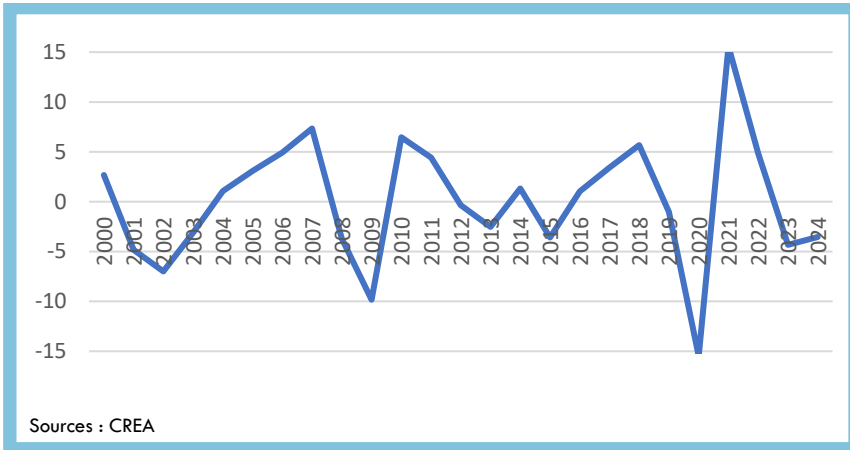


Remarque : Ce graphique représente le taux de croissance de la dette publique brute du canton et de ses communes calculée selon le modèle SF de l'AFF sur les périodes 2001-2006, 2010-2014 et 2019-2020. Il montre également le taux de croissance des recettes totales (postes 4 et 6) du canton et de ses communes selon le modèle SF de l'AFF sur ces périodes.

Excepté le dernier épisode de hausse de l'endettement dont l'origine est identifiable, les deux autres épisodes pourraient émaner d'un ralentissement de l'activité économique. Comme le montre le graphique 1.9, la conjoncture genevoise se situait en dessous de sa moyenne de long terme de 2001 à 2003 mais a été particulièrement dynamique de 2004 à 2006. Le constat est similaire

durant le second épisode 2010-2014. La hausse de la dette publique ne peut donc être attribuée à une conjoncture morose qui aurait conduit l'Etat à augmenter ses dépenses pour amortir le choc économique. On peut donc conclure que des dépenses excessives sont la principale cause du fort niveau d'endettement que l'observe aujourd'hui à Genève.

Graphique 1.9. Evolution de la conjoncture du canton de Genève
En point



Remarque : Ce graphique représente l'indicateur conjoncturel du CREA pour le canton de Genève. Il mesure l'état actuel de l'activité économique genevoise et repose sur des données à fréquence mensuelle (comme les exportations) et trimestrielle (telles le PIB). Exprimée en points, sa valeur moyenne est de zéro. Au-dessus/en-dessous, l'activité de l'économie genevoise est supérieure/inférieure à la moyenne.

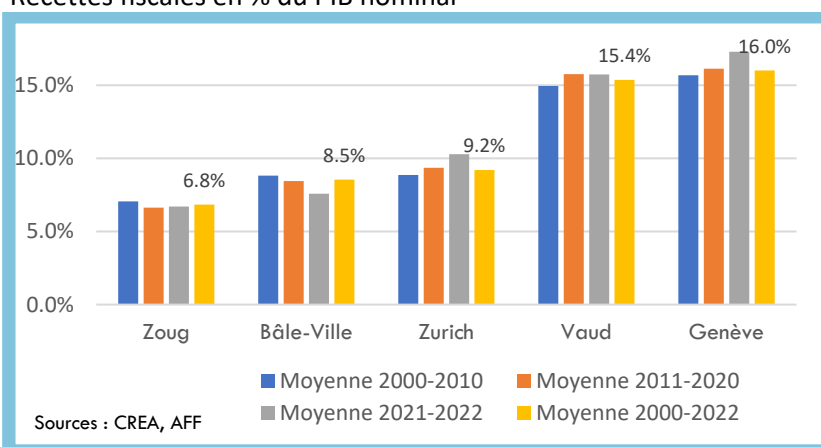
2. Les recettes fiscales du canton de Genève sont-elles insuffisantes ?

Le canton de Genève dispose d'une forte capacité à lever l'impôt par rapport à la taille de son économie

Nous pouvons évaluer la capacité du canton de Genève à lever l'impôt en comparant sa quote-part fiscale, qui se définit comme les recettes fiscales en proportion du PIB nominal, à celle des cantons de référence. La quote-part fiscale genevoise est

supérieure à celle des cantons de référence, et ce pour chaque décennie depuis le début du millénaire (Graphique 2.1). La quote-part fiscale affiche en moyenne 16.0% sur la période 2000-2022.

Graphique 2.1. Quote-part fiscale
Recettes fiscales en % du PIB nominal

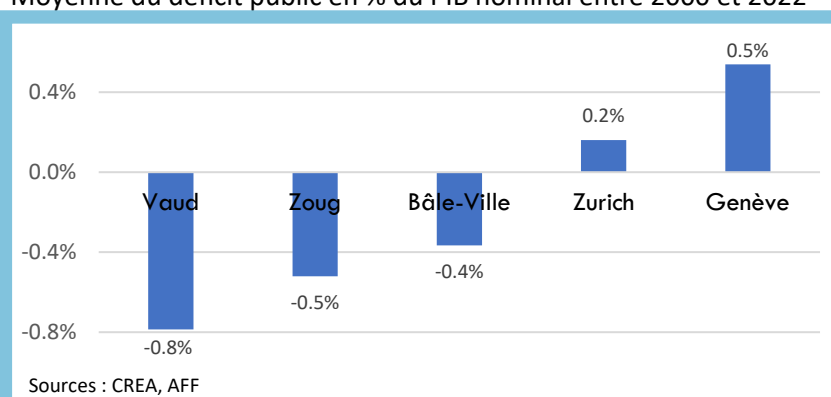


Remarque : Les recettes fiscales correspondent au poste 40 du compte de financement du canton et de ses communes. Les données utilisées proviennent du modèle SF de l'AFF.

On constate sur le graphique 2.1 que le niveau de quote-part fiscale atteint par Genève sur longue période est légèrement plus élevé que celui atteint par le canton de Vaud (16,0% contre 15,4%). En revanche, contrairement à Genève, ce dernier a

dégagé en moyenne des excédents. Sur la période 2000-2022, Genève a en moyenne un déficit public par rapport au PIB de 0,5%, alors que Vaud a un excédent budgétaire de 0,8% de son PIB (Graphique 2.2).

Graphique 2.2. Quote-part du déficit public sur longue période
Moyenne du déficit public en % du PIB nominal entre 2000 et 2022

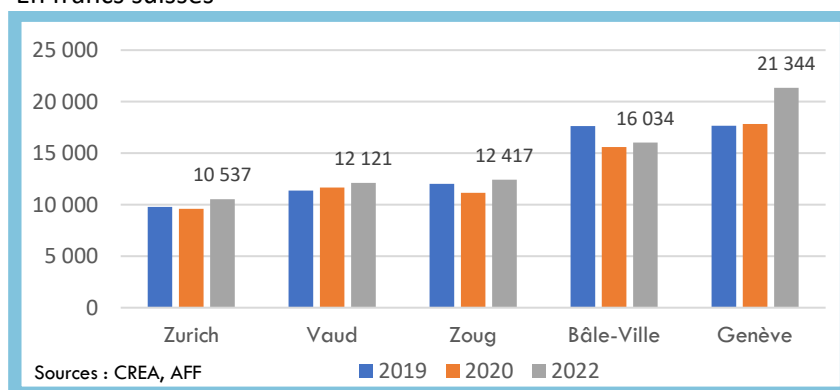


Remarque : Les valeurs représentées sur ce graphique correspondent à la moyenne des déficits publics annuels en proportion du PIB nominal sur la période 2000-2022. Une valeur négative correspond à un excédent. Le déficit public correspond à la différence entre les dépenses totales (postes 3 et 5 du compte de financement) et les recettes totales (postes 4 et 6) du canton et de ses communes selon le modèle SF de l'AFF.

Les recettes fiscales par habitant du canton de Genève et de ses communes sont également plus élevées que dans les autres cantons de référence. En 2022, elles se montaient à 21'344 francs par

habitant, soit 76,1% au-dessus de celles du canton de Vaud, et plus de double de celles du canton de Zurich (Graphique 2.3).

Graphique 2.3. Recettes fiscales par habitant
En francs suisses

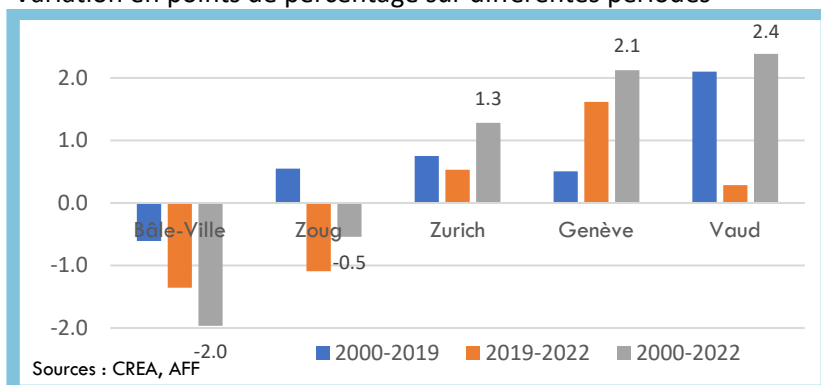


Remarque : Les recettes fiscales correspondent au poste 40 du compte de financement du canton et de ses communes. Les données utilisées proviennent du modèle SF de l'AFF.

Le graphique 2.4 montre que la quote-part fiscale à Genève a connu une hausse importante depuis le début des années 2000 par rapport aux autres cantons sous analyse. Elle est passée de 15,8% en

2000 à 17,9% en 2022. La hausse des recettes fiscales en proportion du PIB des autres cantons est plus prononcée pour le canton de Vaud et atteint 2,4 points de pourcentage dans le canton de Vaud.

Graphique 2.4. Évolution de la quote-part fiscale
Variation en points de pourcentage sur différentes périodes



Remarque : Les recettes fiscales correspondent au poste 40 du compte de financement du canton. Les données utilisées proviennent du modèle SF de l'AFF.

3. Le canton de Genève peut-il être considéré comme trop dépensier ?

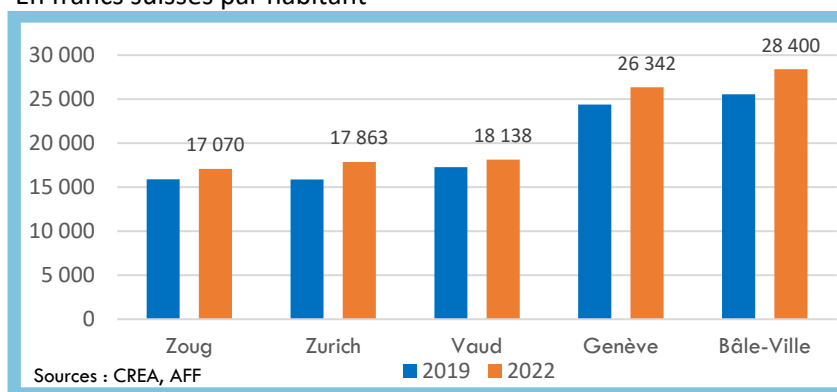
En comparaison intercantonale, le canton de Genève dépense beaucoup, notamment dans la formation, la sécurité sociale et la santé...

En 2022, les dépenses publiques annuelles dans le canton de Genève atteignent un peu plus 26'300 francs par habitant, soit un peu plus de 45% de plus

que dans le canton de Vaud et environ 50% de plus que dans les cantons de Zoug et Zurich (Graphique 3.1).

Graphique 3.1. Dépenses publiques en 2022

En francs suisses par habitant



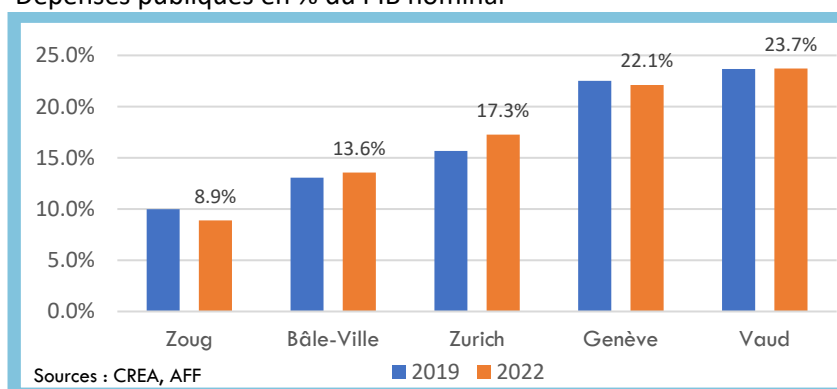
Remarque : Les données de dépenses publiques correspondent aux dépenses totales du compte de financement (postes 3 et 5) du canton et de ses communes calculées selon le modèle SF de l'AFF.

La quote-part de l'État, qui se calcule comme les dépenses totales du secteur des administrations publiques du canton et de ses communes en pourcentage du PIB nominal, s'élève à 22,1% en 2022 (Graphique 3.2). Comme Bâle-Ville bénéficie d'un PIB par habitant élevé en comparaison

intercantonale, sa quote-part n'est que de 13,6%, alors que ses dépenses publiques par habitant atteignent un niveau supérieur à celui de Genève. On constate le phénomène inverse pour le canton de Vaud.

Graphique 3.2. Quote-part de l'État en 2022

Dépenses publiques en % du PIB nominal

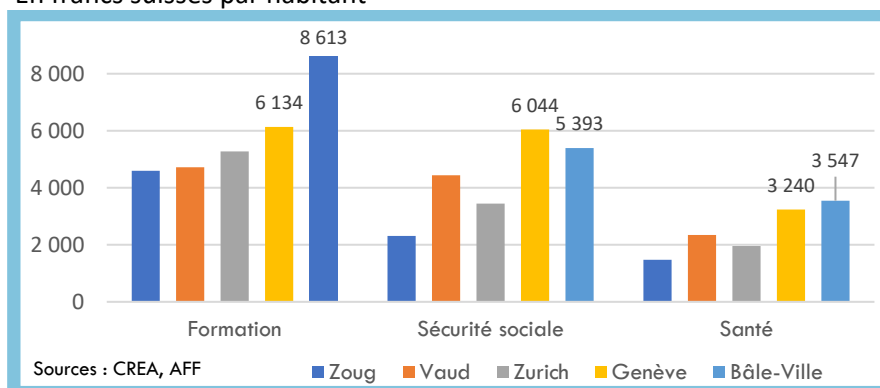


Remarque : Le graphique montre le ratio des dépenses publiques sur le PIB nominal genevois en 2019 et en 2022. Les données de dépenses publiques correspondent aux dépenses totales du compte de financement (postes 3 et 5) du canton et de ses communes calculées selon le modèle SF de l'AFF.

En comparaison avec les quatre autres cantons de référence, Genève arrive en seconde position dans le montant de ses investissements en capital humain (formation et santé), qui demeurent le plus

gros poste de dépenses publiques en 2022 (Graphique 3.3). On constate par ailleurs qu'il se situe devant le canton de Bâle-Ville en termes de dépenses par habitant pour la sécurité sociale.

Graphique 3.3. Les trois plus gros postes de dépenses publiques en 2022
En francs suisses par habitant



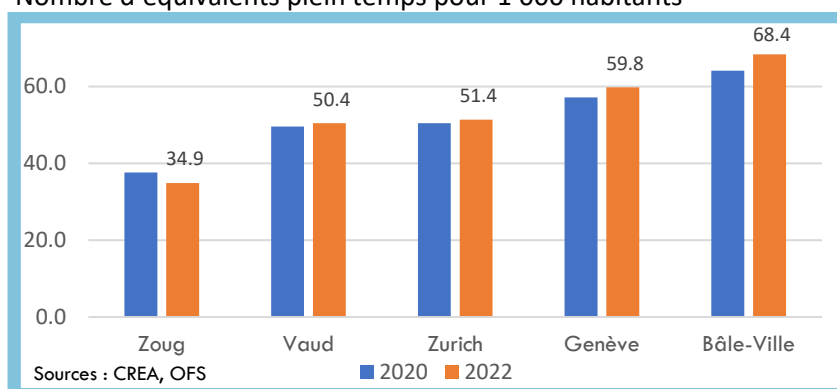
Remarque : Selon le modèle SF de l'AFF, la formation, la sécurité sociale et la santé sont les trois plus gros postes de dépenses pour chacun des cantons sous analyse à une exception près. Le canton de Zoug et ses communes ont dépensé davantage en 2022 pour la péréquation financière et la compensation des charges que pour la sécurité sociale et la santé. Le poste de la sécurité sociale comprend l'aide sociale, la prise en charge de diverses dépenses d'assurance (maladie et accidents, invalidité, vieillesse et survivants, chômage) ainsi que les allocations familiales.

... ce qui s'explique en partie par le fait que les fonctionnaires genevois sont plus nombreux et bénéficient de meilleures conditions salariales

Après Bâle-Ville, la fonction publique dans le canton de Genève est celle qui est la plus gourmande en personnel. En 2022, 59,8 emplois en équivalent temps plein (EPT) pour 1'000 habitants sont actifs

dans les administrations publiques genevoises, soit 18,5% de plus que dans le canton de Vaud (Graphique 3.4).

Graphique 3.4. Emplois dans la fonction publique
Nombre d'équivalents plein temps pour 1'000 habitants

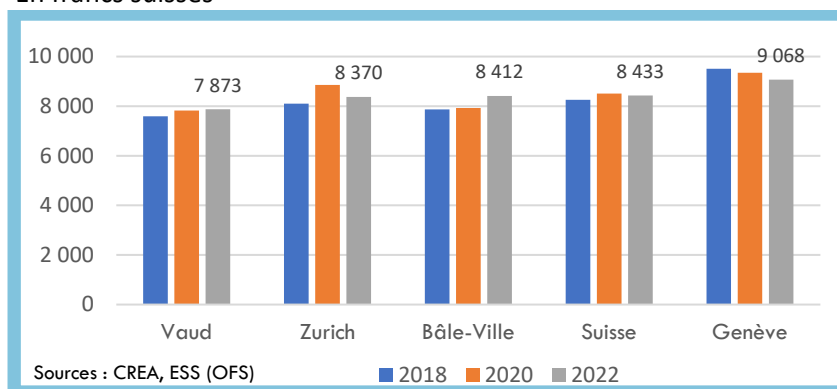


Remarque : Les données proviennent de la Statistique structurelle des entreprises (STATENT) de l'OFS ainsi que du Portail statistique des cantons et des villes suisses. Les emplois dans la fonction publique correspondent au nombre d'équivalents plein temps (EPT) des administrations publiques dans le canton (à savoir l'activité non marchande du secteur public), corrigé du nombre d'EPT employés par la Confédération. Ils correspondent donc au nombre d'EPT dans les administrations publiques du canton, des communes, des districts et des corporations de droit public. Les emplois de l'activité marchande du secteur public ne sont pas compris.

Parallèlement, le canton de Genève offre les salaires les plus attractifs dans l'administration publique : un peu plus de 9'000 francs en 2022, soit un salaire médian de 7,5% plus élevé que la moyenne suisse et jusqu'à 15,2% plus élevé que dans le canton de Vaud (Graphique 3.5). Il convient

de noter que si l'on étend la comparaison à l'ensemble des grandes régions de Suisse, l'administration publique genevoise continue de proposer les meilleures conditions salariales (voir graphique A.3 en annexe).

Graphique 3.5. Salaire mensuel brut dans l'administration publique
En francs suisses

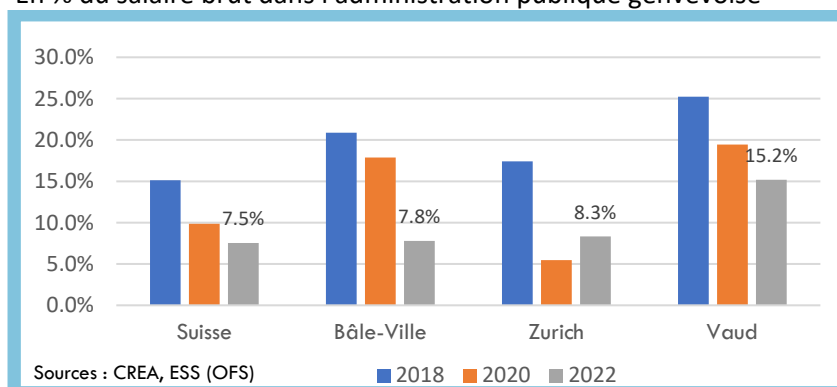


Remarque : Le salaire considéré est le salaire médian standardisé à 40 heures de travail par semaine de la branche NOGA 84 Administration publique, défense et sécurité sociale. Les données sous-jacentes proviennent de l'Enquête sur la structure des salaires (ESS) menée tous les deux ans par l'OFS, et ont été utilisées par OCSTAT et Statistique Vaud afin de calculer le salaire médian à l'échelle cantonale. L'Office de la statistique du canton de Bâle-Ville (Statistisches Amt des Kantons Basel-Stadt) ne fournit que des données sur le salaire mensuel brut dans l'administration publique pour la région Nordwestschweiz qui comprend les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Argovie.

Cependant, il est utile de noter que le différentiel de salaire tend à se réduire depuis 2018 avec les autres cantons de référence (Graphique 3.6). Alors que l'écart salarial dans la fonction publique était

encore d'environ 25% en 2018 par rapport au canton de Vaud, il a perdu 10 points de pourcentage en l'espace de quatre ans. On remarque également cette diminution l'échelle nationale depuis 2018.

Graphique 3.6. Différentiel salarial dans l'administration publique
En % du salaire brut dans l'administration publique genevoise



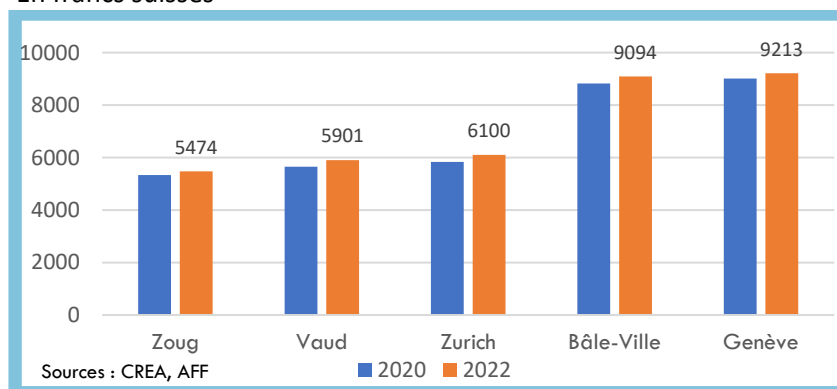
Remarque : Le salaire considéré est le salaire médian standardisé à 40 heures de travail par semaine de la branche NOGA 84 Administration publique, défense et sécurité sociale. Les données sous-jacentes proviennent de l'Enquête sur la structure des salaires (ESS) menée tous les deux ans par l'OFS, et ont été utilisées par OCSTAT et Statistique Vaud afin de calculer le salaire médian à l'échelle cantonale. L'Office de la statistique du canton de Bâle-Ville (Statistisches Amt des Kantons Basel-Stadt) ne fournit que des données sur le salaire mensuel brut dans l'administration publique pour la région Nordwestschweiz qui comprend les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Argovie..

La conjonction de ces deux facteurs explique pourquoi les dépenses annuelles de personnel y sont ainsi les plus élevées que dans les cantons de référence et représentent 9'213 francs suisses par habitant en 2022, en légère augmentation par rapport à 2020 (Graphique 3.7). En comparaison de

Zurich ou Vaud, les dépenses de personnel par habitant sont supérieures de plus de 50%. On constate également que Genève consacre une part plus importante de son PIB ou de ses dépenses courantes à ces dernières que les autres cantons de référence (voir graphiques A.4 et A.5 en annexe).

Graphique 3.7. Dépenses de personnel par habitant

En francs suisses



Remarque : Les dépenses de personnel correspondent au poste 30 du compte de financement du canton et de ses communes. Les données utilisées proviennent du modèle SF de l'AFF.

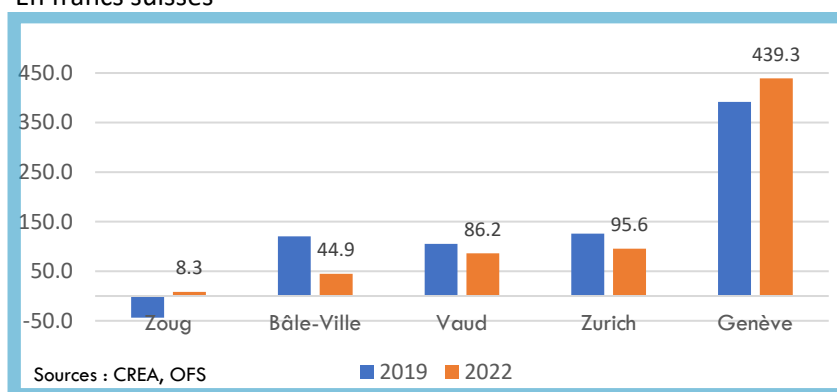
Aux dépenses de personnel plus élevées s'ajoutent des charges d'intérêt bien plus importantes en raison du fort niveau d'endettement du canton de Genève

Bien que les charges d'intérêt ne représentent qu'une faible part des dépenses publiques genevoises, le canton a dû déboursier un montant par habitant cinq fois plus élevé que dans le canton de Vaud (soit près 440 francs par habitant) pour

rémunérer les détenteurs de sa dette (Graphique 3.8). Ces dépenses d'intérêt supplémentaires s'expliquent par son fort niveau d'endettement en comparaison intercantonale.

Graphique 3.8. Charges d'intérêt par habitant

En francs suisses



Remarque : Les charges d'intérêt correspondent au poste 340 du compte de résultats du canton et de ses communes. Les données utilisées proviennent du modèle SF de l'AFF.

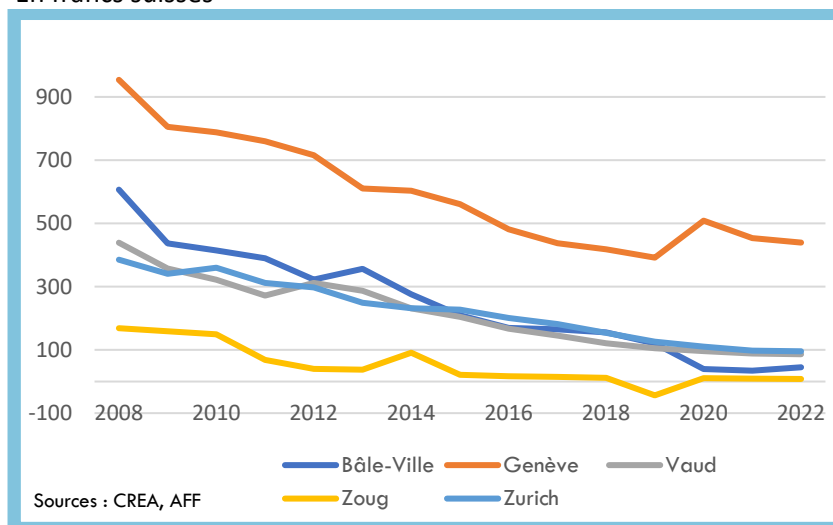
Comme le montre le graphique 3.9, la baisse des taux d'intérêt depuis la crise financière de 2008-2009 a permis au canton de Genève de réduire

significativement les charges d'intérêt liées à sa dette. On constate une tendance similaire dans les autres cantons de références à une différence près.

Après une diminution continue jusqu'en 2019, le montant des intérêts payés dans le canton de Genève a augmenté en raison non seulement du

choc inflationniste 2021-2023, mais également à cause de la hausse drastique de sa dette liée à la recapitalisation de la CPEG.

Graphique 3.9. Evolution des charges d'intérêt par habitant
En francs suisses



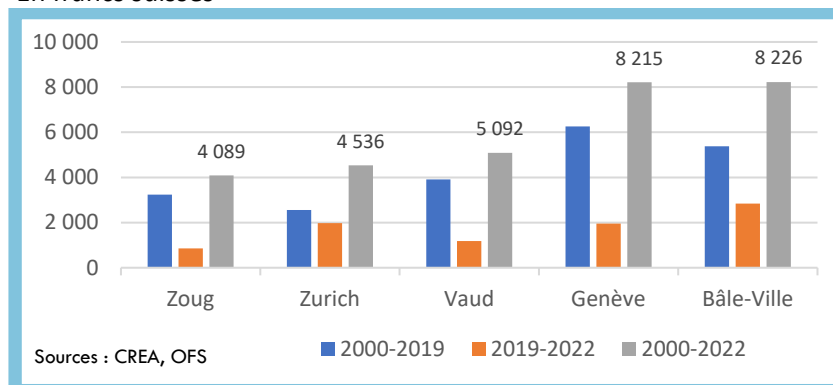
Remarque : Les charges d'intérêt correspondent au poste 340 du compte de résultats du canton et de ses communes. Les données utilisées proviennent du modèle SF de l'AFF.

Malgré des comptes globalement déficitaires à Genève depuis 2000, les dépenses publiques ont connu une croissance supérieure à celle des cantons de référence

Avec Bâle-Ville, Genève est le canton où les dépenses publiques par habitant ont connu la plus forte hausse depuis 2000. Elles ont augmenté d'un

peu plus de 8'200 francs, contre environ 5'100 francs dans le canton de Vaud et 4'500 de canton de Zurich (Graphique 3.10).

Graphique 3.10. Augmentation des dépenses publiques par habitant
En francs suisses

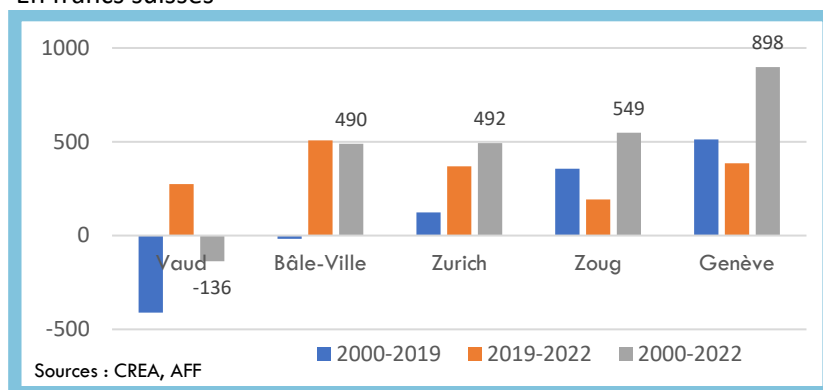


Remarque : Les données de dépenses publiques correspondent aux dépenses totales du compte de financement (postes 3 et 5) du canton et de ses communes calculées selon le modèle SF de l'AFF.

Cette tendance s'accroît au niveau des dépenses de personnel par habitant. Ces dernières ont crû de près de 900 francs entre 2000 et 2022, alors que la croissance n'a été que d'environ 500 francs à Zoug,

Zurich et Bâle-Ville. Le canton de Vaud a même été capable de diminuer ses dépenses en personnel de 136 francs par habitant sur cette même période.

Graphique 3.11. Evolution des dépenses de personnel par habitant
En francs suisses

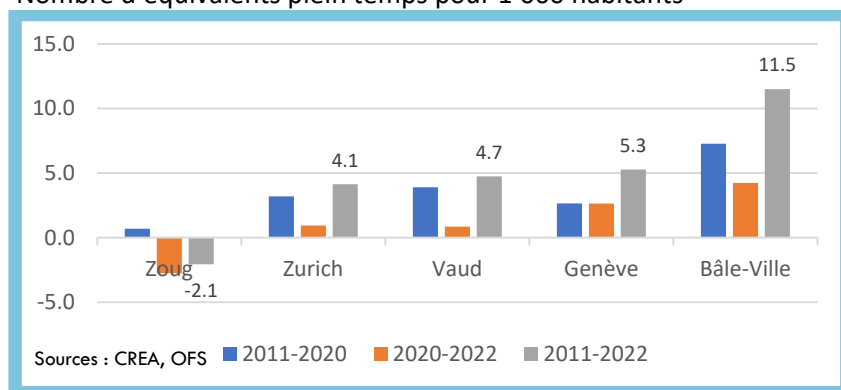


Remarque : Les dépenses de personnel correspondent au poste 30 du compte de financement du canton et de ses communes. Les données utilisées proviennent du modèle SF de l'AFF.

Cette forte hausse des dépenses de personnel par habitant peut être en partie attribuée aux engagements supplémentaires de fonctionnaires genevois. Depuis 2011, 5,3 équivalents plein temps

(EPT) pour 1'000 habitants en plus ont garni les rangs de la fonction publique du canton de Genève, contre 4,7 pour Vaud, mais environ le double pour Bâle-Ville (Graphique 3.12).

Graphique 3.12. Hausse des emplois en EPT dans la fonction publique
Nombre d'équivalents plein temps pour 1'000 habitants



Remarque : Voir la remarque du graphique 3.4 concernant les détails sur les données.

Conclusion

Le canton de Genève a mis en place un modèle social dans lequel les effets redistributifs par l'impôt sont importants (voir notre analyse de 2023 sur le fiscalité genevoise). Alors que les contribuables à haut et très haut revenu sont lourdement imposés en comparaison intercantonale, les familles de la classe moyenne bénéficient d'une charge fiscale avantageuse, même par rapport aux cantons alémaniques. Pour que le canton puisse continuer à défendre ce modèle social sans augmenter le poids de la dette déjà important, ni fragiliser encore davantage sa pyramide fiscale, il doit impérativement limiter l'accroissement de ses dépenses, notamment en personnel.

Les résultats de notre étude sont clairs. Premièrement, le canton de Genève dispose d'une forte capacité à lever l'impôt par rapport aux autres cantons. Deuxièmement, le canton de Genève dépense beaucoup car les fonctionnaires genevois sont plus nombreux d'une part, et bénéficient de meilleures conditions salariales d'autre part. Par ailleurs, aux dépenses de personnel plus élevées s'ajoutent des charges d'intérêt bien plus importantes en raison du fort niveau d'endettement du canton. Le problème du

poids de sa dette ne se situe donc pas au niveau des recettes fiscales, mais bien au niveau des dépenses.

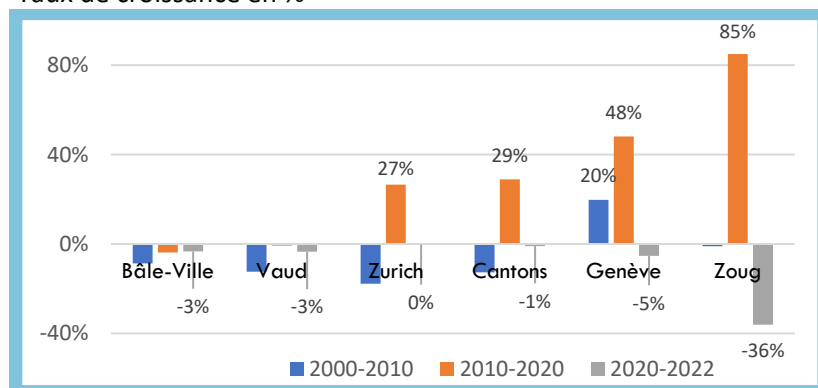
Notre étude montre également que le canton a généré des déficits durant trois périodes bien distinctes, alors que les recettes fiscales ont augmenté et que la conjoncture ne l'exigeait pas. L'expérience du frein à l'endettement de la Confédération mis en place en 2003 sur votation populaire l'a montré. Cette mesure est efficace car elle permet de discipliner les responsables politiques dans leurs choix budgétaires. Le canton de Genève pourrait suivre cette voie afin d'éviter que l'alourdissement de la dette ne pèse encore davantage sur les générations futures.

Il convient toutefois de souligner que le canton de Genève a enregistré d'excellentes résultats financiers ces dernières années. En 2023 et en 2024, il a en effet bouclé ses comptes avec des excédents conséquents, s'élevant en moyenne à 1'840 francs par habitant. Selon nos calculs, il faudrait 16 exercices comptables présentant de tels excédents pour réduire la dette à un niveau comparable à la moyenne des autres cantons suisses. L'effort budgétaire que le canton de Genève doit consentir doit bel et bien s'inscrire dans la durée.

Annexe

Graphique A.1. Evolution de la dette brute

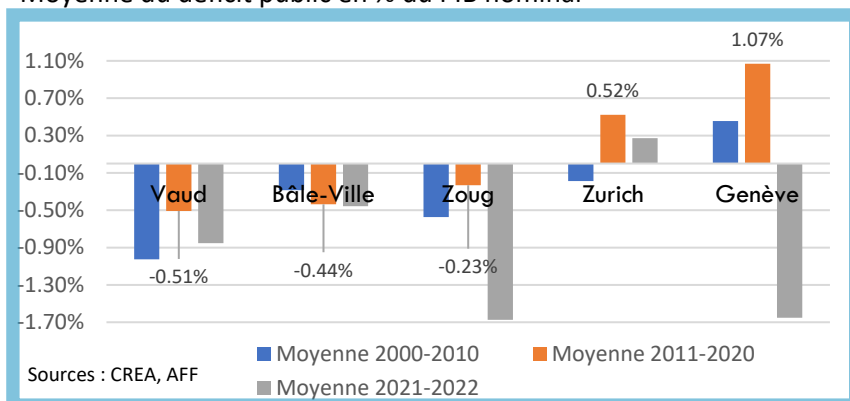
Taux de croissance en %



Remarque : Ce graphique représente le taux de croissance de la dette publique brute du canton et de ses communes calculée selon le modèle SF de l'AFF sur les périodes 2000-2010, 2010-2020 et 2020-2022.

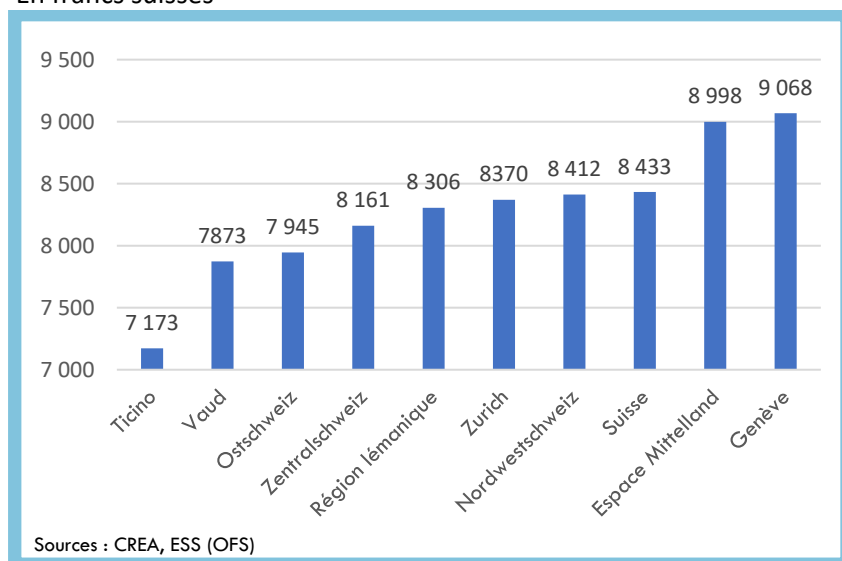
Graphique A.2. Quote-part du déficit public

Moyenne du déficit public en % du PIB nominal



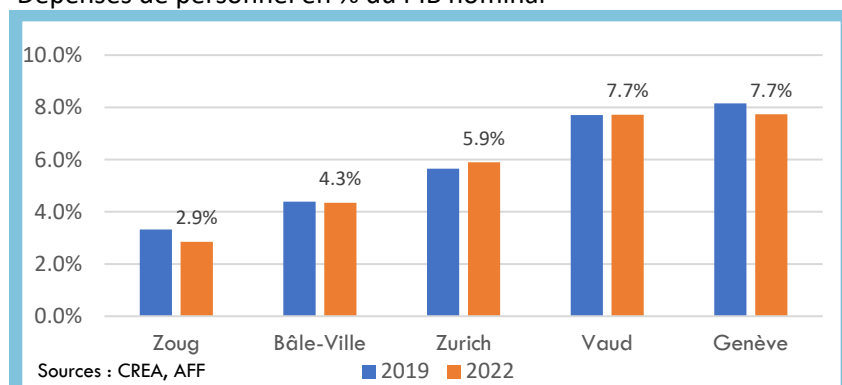
Remarque : Les valeurs représentées sur ce graphique correspondent à la moyenne des déficits publics annuels en proportion du PIB nominal sur la période indiquée. Une valeur négative correspond à un excédent. Le déficit public correspond à la différence entre les dépenses totales (postes 3 et 5 du compte de financement) et les recettes totales (postes 4 et 6) du canton et de ses communes selon le modèle SF de l'AFF.

Graphique A.3. Salaire mensuel brut dans l'administration publique
En francs suisses



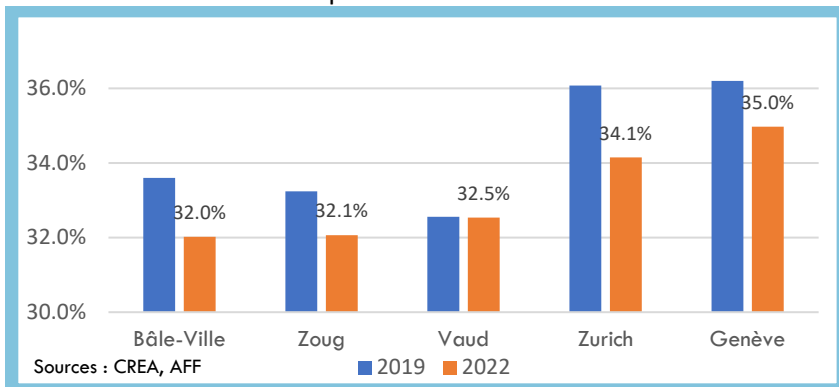
Remarque : Le salaire considéré est le salaire médian standardisé à 40 heures de travail par semaine de la branche NOGA 84 Administration publique, défense et sécurité sociale. Les données sous-jacentes proviennent de l'Enquête sur la structure des salaires (ESS) menée tous les deux ans par l'OFS.

Graphique A.4. Taux de dépenses de personnel
Dépenses de personnel en % du PIB nominal



Remarque : Les dépenses de personnel correspondent au poste 30 du compte de financement du canton et de ses communes. Les données utilisées proviennent du modèle SF de l'AFF.

Graphique A.5. Dépenses de personnel
En % de l'ensemble des dépenses courantes



Remarque : Les dépenses de personnel correspondent au poste 30 du compte de financement du canton et de ses communes. Les données de dépenses courantes correspondent aux dépenses totales du compte de financement (postes 3 et 5) du canton et de ses communes. Les données utilisées proviennent du modèle SF de l'AFF.